



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

**AN 2025
25-061**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-CINQ, le 19 novembre à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Mario MANCUSO, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, Mme Florence VARIN, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Nathalie COLAS, M. Thierry MONTANGERAND, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, M. Philippe GARCIA, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

M. André GODINEAU, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA
Mme Sophie PRIMAS, procuration à M. Gilles LÉCOLE
M. Olivier CATTELAÏN, procuration à M. Mario MANCUSO
M. Didier JAHIER, , procuration à M. Dimitri MENDY
M. Lionel LECLER, procuration à M. Carlos SOARES
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS
Mme Nadette PRUVOST, procuration à M. Thierry MONTANGERAND

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/11/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	25
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

12/11/2025

**OBJET : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2025-2026 AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES POUR LES PROJETS D'ÉCOLE**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

Considérant que la ville soutient les écoles et leurs projets éducatifs pour apporter une qualité d'enseignement aux enfants scolarisés,

REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2025

Application agréée E-legalite.com

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Affaires Scolaires, Péricolaire et Petite Enfance réunie le 13 novembre 2025,

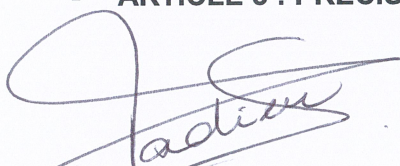
Après avoir entendu l'exposé de Madame Marie-Christine LOZACH-PAIOLA, Adjoint au Maire délégué aux Affaires Scolaires, au Péricolaire et à la Petite Enfance.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ARTICLE 1 : DÉCIDE D'ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement, pour l'année scolaire 2025-2026, aux associations OCCE de chaque école pour les montants suivants :

ELÉMENTAIRE	EFFECTIFS	MONTANT
La Fontaine	168	2 520€
Louis Pergaud	156	2 340€
Reine Astrid	306	4 590€
Paul Fort	242	3 630€
MATERNELLE	EFFECTIFS	MONTANT
André Bernard	76	1 140€
Louis Pergaud	90	1 350 €
Reine Astrid	168	2 520 €
Jean Moulin	142	2 130 €
TOTAL	1 348	20 220 €

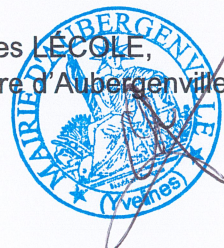
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à faire procéder au mandatement,
- **ARTICLE 3 : PRÉCISE** que les crédits sont prévus au budget communal.



Sylvia PADIOU,
Secrétaire de séance

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville



AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-Préfet le 25-11-25
Et publié le 25-11-25
Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville



REÇU EN PREFECTURE
le 25/11/2025
Application agréée Elegalite.com